

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	11X	12X	13X	14X	15X	16X	17X	18X	19X	20X	21X	22X	23X	24X	25X	26X	27X	28X	29X	30X	31X	32X
														<input checked="" type="checkbox"/>								

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUÉBEC

La dévotion du Rosaire

Non seulement saint François Xavier prêchait cette dévotion, mais il portait au cou ostensiblement le chapelet et s'en servait pour opérer des miracles.

Le bienheureux Canisius récitait le chapelet chaque jour, et dans sa vieillesse il l'avait presque toujours à la main.

Le bienheureux Hofbauer se plaisait à répéter que, par cette dévotion, il avait toujours obtenu de Dieu ce qu'il avait sollicité. "Ma bibliothèque à moi, disait-il, c'est mon Rosaire. Mon bréviaire et mon chapelet me tiennent lieu de tout."

Le vénérable Sarnelli, le soir, en se mettant au lit, s'entourait le bras de son chapelet, s'en servant comme d'un bouclier contre les puissances des ténèbres.

Prions ces hommes apostoliques de nous inspirer la même dévotion.

Causeries sur le spiritisme (suite.)

Nous allons maintenant examiner si les agents spirites sont de nature diabolique.

Il suffit de considérer le caractère et les actes communs aux agents qui interviennent dans les phénomènes spirites pour constater qu'ils ne sont que des démons.

Des esprits, ils le sont certainement, des esprits d'une rare intelligence, mais vils de caractère, menteurs, méchants dans leurs

procédés, ardents à nuire à l'homme. Ils se montrent hostiles, surtout à la religion catholique; et préconisent une morale immonde.

Or, ces propriétés réunies constituent précisément l'idée complète de tout ce que le monde sensé exprime par le mot *démon*.

“Qu'il y ait dans le monde, dit Bossuet, un certain genre d'esprits malfaisants que nous appelons *démons*, outre le témoignage évident des Ecritures divines, c'est une chose qui a été reconnue par le consentement commun de toutes les nations et de tous les peuples.”

Les agents spirites correspondent donc parfaitement à l'idée que toute la société humaine s'est formée des démons, idée qu'elle a exprimée par ce mot ou par son équivalent.

Les phénomènes spirites en particulier, si on ne les attribue pas aux démons demeurent absolument inexplicables. Comment, en effet, expliquer sans l'intervention de ceux-ci, cette multitude d'esprits qui pullulent partout, “circulant par le monde, et cherchant à perdre les âmes,” comme il est dit dans les prières que nous récitons à la suite de la messe? Comment se fait-il qu'ils témoignent d'une si vive propension à mal faire?

Ce sont des esprits humains! répliquent les docteurs spirites. Non: même ici-bas, où trouver un peuple assez dépravé, pour que chaque individu coure de lui-même dresser des embûches aux voyageurs et soit prêt à les tromper par des suggestions mensongères, à les entraîner à l'immoralité, sans y être provoqué par quelque passion? C'est un fait qui ne se passe pas, même parmi les hommes les plus corrompus. C'est un fait uniquement propre aux démons.

Supposé que l'agent spirite soit un esprit angélique déchu, le fait qu'il répond à toute évocation quelconque s'explique également. Evoquez tel esprit que vous voudrez, qui ait vécu depuis Adam jusqu'à celui de quelqu'un mort depuis hier: il est très facile au démon d'en assumer le personnage. Autrement, il serait impossible, d'expliquer comment Moïse, saint Augustin, César et d'autres esprits innombrables, appelés souvent sur la scène, peuvent répondre immédiatement à l'appel, comme la chose arrive constamment.

Qui donc avertit ces esprits désincarnés?

Evoquez de même un animal ou un rocher, et l'animal ou le

rocher vous répondra ! Or, qui donc fait parler les animaux et les rochers !

En un mot, dans le système spirite, qui suppose que les esprits parlants sont des esprits humains, tout est inexplicable.

Dans le système chrétien, qui suppose, au contraire, et démontre l'intervention diabolique, tout s'explique naturellement.

L'HOTEL-DIEU DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS DE QUÉBEC



ET LES COMMUNAUTÉS HOSPITALIÈRES

III La fondation

Une des fondatrices de l'Hôpital du Sacré-Cœur, sœur de la première Supérieure, a laissé un mémoire intéressant sur ce qui a précédé et déterminé cette fondation, et je suis heureux de pouvoir en faire des extraits dans ce chapitre.

“ L'idée première de la fondation, dit cette annaliste, vient de M. le notaire Louis Falardeau (1). Homme éminemment chrétien et charitable, il s'était, par suite de fréquentes réflexions sur la triste condition de la classe pauvre, familiarisé avec l'idée de chercher un moyen de venir en aide à tant de

(1) Né le 28 août 1824, et décédé le 8 novembre 1891.

pauvres malades dénués de tout secours. Parmi ces malheureux, ceux qui excitaient davantage sa pitié étaient les épileptiques et les enfants trouvés, parce qu'il n'y avait pas d'asile pour les recevoir et qu'ils se trouvaient, les uns voués à la mort par la cruauté de leurs parents dénaturés, les autres obligés de mendier des secours qu'on leur accordait souvent avec hésitation à cause de la frayeur que leur état inspire ordinairement."

"Un jour,—c'était dans l'été de 1865,—visitant la terre que nous occupons actuellement, il admirait la beauté du site et des environs (1), une pensée lui traverse tout à coup l'esprit. "Non, se dit-il, ce beau terrain n'est pas destiné à des fins humaines et toutes matérielles; je veux le donner à Dieu en y faisant élever un hôpital qui puisse, un jour, abriter tous les genres de misères."

M. Falardeau connaissait la promesse faite par Notre Sauveur, de réserver pour celui qui donne son bien aux pauvres un trésor dans le ciel où "ni la rouille, ni les vers ne les consomment point, et où il n'y a point de voleurs qui les déterrent et les dérobent;" et il s'était décidé bien volontiers et de grand cœur, à acquérir cette propriété pour la donner aux pauvres. Il voulait en faire la base d'une fondation destinée à recevoir, d'abord les enfants trouvés et les épileptiques, dont son cœur aussi tendre que généreux avait grande pitié, parce que ces deux classes de malheureux n'en avaient point dans l'Archidiocèse de Québec, si bien doté cependant sous le rapport des hôpitaux et des hospices. Il voulait de plus que cette fondation pût devenir, avec le temps, un véritable hôpital-général, où toutes les misères de notre pauvre humanité pussent trouver refuge, secours et soulagement.

M. Falardeau était depuis longtemps procureur des religieuses de l'Hôpital-Général de Québec et, en cette qualité, il avait avec cette communauté des rapports fréquents qui l'avaient mis à même de connaître et de juger favorablement ces religieuses. Sa demeure qui existe encore et qui touche à la succursale de la Banque Jacques-Cartier, étant peu éloignée de l'Hôpital-Général, lui permettait d'entendre la cloche de ce vieux monastère annoncer, avec une admirable et persévérante régularité, les différents exercices qui partagent la journée des religieuses et des malades. Il admirait surtout l'exactitude avec laquelle cette

(1) Et de fait, c'est un des plus beaux des environs de Québec, comme on pourra mieux le comprendre par la lecture du dernier chapitre de cet écrit.

même cloche faisait entendre sa voix depuis deux siècles, à quatre heures du matin, en hiver comme en été, pour annoncer le réveil matinal de la communauté. Aussi sa première et seule pensée fut de confier la fondation qu'il projetait à cette communauté qu'il estimait particulièrement. De plus, un souvenir qui lui était cher, l'attachait à l'Hôpital-Général, car c'était dans la chapelle de cette Maison qu'il avait été baptisé.

Comme procureur de cette communauté, M. Falardeau était en rapport principalement avec la Mère St Zéphirin, future première Supérieure de l'Hôpital du Sacré-Cœur, et alors Dépôtitaire de l'Hôpital-Général. " Dans une longue suite d'entretiens, dit l'annaliste que j'ai citée, l'idée de M. Falardeau se fit jour ; on en parlait, on faisait des plans, on allait même jusqu'à se dire que peut-être le futur hôpital serait dirigé par des religieuses prises de la communauté de l'Hôpital-Général ; enfin, dans ce parloir du dépôt s'organisait lentement et prudemment, le vaste plan qui est si heureusement réalisé aujourd'hui. "

Chose singulière ! l'annaliste qui a écrit ceci, eut dans le même été de 1865 la même idée d'une fondation nouvelle, quoique, dit-elle, " elle ne fut pas initiée au secret du roi, " et, comme il en était de M. Falardeau, cette idée ne la laissa plus. Elle pria et fit prier, et, comme elle en fait la remarque, " la prière fut le premier fonds mis en réserve pour la construction de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Jésus. "

C'est bien rassurant pour l'avenir de cette Maison, puisque l'Écriture dit que " la prière assidue du juste peut beaucoup. " Et cette prière assidue n'est jamais interrompue dans une communauté de femmes dont la piété fait toujours le plus bel ornement.

" En 1866, continue l'annaliste, il fit privément part de son projet à la Mère St Olivier, alors Supérieure, lui témoignant le désir qu'il avait de voir un jour la direction du futur hospice confiée à des religieuses prises de sa communauté. La Mère St Olivier n'y avait pas d'objections, pourvu que Mgr Baillargeon, qui occupait alors le siège archiepiscopal, voulut bien y donner son acquiescement.

" M. Falardeau s'adressa donc à celui-ci. Mgr Baillargeon et son conseil agréèrent la proposition, mais à la condition expresse que l'administration de l'hôpital serait confiée aux Sœurs de la Charité, pour la raison que, n'étant pas cloîtrées, ces Sœurs

pouvaient plus facilement exercer leurs œuvres au dehors (1).

“ Un contrat fut passé entre les Sœurs de la Charité et M. Falardeau, par lequel celui-ci faisait à leur communauté don gratuit de sa terre, à la condition expresse que l'hospice qu'elles érigeaient dessus serait considéré comme Maison-Mère, et non comme une simple succursale. Les plans furent exécutés par M. Gauvreau, architecte, sous la direction du Rvd M. Antoine Gauvreau, aumônier de l'Archevêché, et, dans l'été de 1868, on commença à transporter le sable pour la construction du premier corps de l'hôpital.

“ Mais, dans l'été de 1869, l'incendie de leur église et d'une partie de leur Maison causa aux Sœurs de la Charité un dommage considérable ; les travaux de réparation, dont la nécessité devenait urgente, les dépenses qu'ils allaient occasionner, tout cela apporta naturellement un échec à l'œuvre nouvelle et les Sœurs commencèrent à sentir que, par la force des circonstances, la charge était devenue trop lourde pour elles. Alors elles prirent le parti de prier M. Falardeau de reprendre sa terre ; mais avant de répondre, ce Monsieur s'adressa à M. le Grand-Vicaire Cazeau, le priant de vouloir bien informer de cette démarche des Sœurs Mgr Baillargeon qui, pour lors, se trouvait à Rome pour le Concile.”

Mr Cazeau se rendit à ses désirs et écrivit une longue lettre à Mgr Baillargeon qui répondit qu'il maintenait sa première décision et qu'on eût à attendre son retour pour conclure l'affaire. A son arrivée au printemps de 1870, l'Archevêque obligea les Sœurs de la Charité à poursuivre l'œuvre, leur fit faire la collecte promise, puis les plans furent signés. Mais sur ces entrefaites, Mgr l'Archevêque tomba malade et l'affaire demeura en suspens. Après sa mort, arrivée le 13 octobre de la même année, les Sœurs de la Charité se hâtèrent de rendre définitivement la terre à Mr Falardeau.

Je dois ajouter ici qu'elles étaient fortement engagées à le

(1) C'est pour répondre à cette objection de la clôture que les fondatrices de l'Hôpital du Sacré-Cœur admirèrent, avec l'autorisation de l'Archevêque, dans leur communauté des Sœurs auxiliaires soumises à une règle et à des vœux particuliers. Ces Sœurs, sous le nom de *Sœurs des Pauvres* et portant un costume noir, allaient visiter les malades à domicile, au grand contentement et à l'édification de tous, et faisaient aussi des quêtes à la campagne.

Mais on a reconnu que l'existence de ces bonnes Sœurs, non cloîtrées, dans une communauté soumise au vœu de la clôture, n'était pas conforme à l'esprit de l'Institut de la Miséricorde de Jésus, et le 14 novembre 1889, elles cessèrent de sortir et prirent l'habit des sœurs cloîtrées.

Après le noviciat voulu par la règle, elles firent leurs vœux comme Sœurs de chœur au nombre de onze.

faire par Mr le Grand-Vicaire Louis Proulx, Curé de Ste Marie de la Beauce, et Mr Antoine Racine, premier Evêque de Sherbrooke et alors chapelain de l'église St Jean-Baptiste de Québec, deux amis des Sœurs de la Charité, qui ne voulaient pas que la Maison-Mère de cette communauté s'éloignât de l'endroit qu'elle occupe au faubourg St Jean. De son côté, Mr Falardeau voulait absolument que la Maison qu'il désirait fonder fut indépendante.

Pendant ces divers incidents l'idée que la fondation du nouvel hôpital reviendrait un jour à l'Hôpital-Général, comme le désirait Mr Falardeau, se fortifiait toujours davantage. On s'entretenait de ce grand projet, mais surtout on priait et on faisait prier.

Un jour, dans l'été de 1868, la Supérieure de l'Hôpital-Général, St Zéphirin, (la future première supérieure du Sacré-Cœur,) alla voir sa sœur Ste Anastasie, l'annaliste que je cite, à l'infirmierie où elle était bien malade, et lui demanda si elle avait toujours foi dans la fondation, "Savez-vous, dit-elle, que les Sœurs de la Charité ont déjà fait transporter 300 voyages de sable?"—C'est très-bien, répondit Ste Anastasie, elles bâtissent sur le sable, leur édifice ne durera pas."

De son côté, Mr Falardeau ne perdait point espoir. Lui aussi priait, car c'était un véritable bon chrétien qui voulait faire le plus de bien possible avec son œuvre projetée, et il le voulait par les voies qu'il croyait les plus sûres.

Cependant voilà que le 1er mars 1871 arrive à Québec un télégramme de Rome, annonçant la nomination de Monsieur le Grand-Vicaire Elzéar Alexandre Taschereau, Supérieur du Séminaire de Québec au siège Archiépiscopal de Québec. Le nouvel Archevêque élu, qui ne devait être sacré que le 19 courant, alla faire une première visite à la communauté de l'Hôpital-Général à laquelle il témoignait porter une particulière estime. Sur cela, Mr Falardeau augurant bien de la nouvelle administration pour son œuvre chérie, s'empressa d'aller offrir la fondation à l'Hôpital-Général qui l'accepta à la condition que le projet serait soumis auparavant à l'approbation de l'Archevêque, et on convint de lui en parler à sa prochaine visite.

En effet, le 23 du même mois de mars, Sa Grandeur s'étant de nouveau rendue à l'Hôpital-Général, la demande officielle fut faite au parloir par le Conseil, en présence même de

Mr Falardeau, et Mousigneur y donna un si prompt acquiescement qu'en un quart d'heure tout fut conclu.

Le 29, l'affaire fut proposée au Chapitre et acceptée le lendemain. De ce jour la communauté de l'Hôpital-Général commença à prendre l'initiative dans l'œuvre de la fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur.

On redoubla les prières et on fit prier avec une nouvelle insistance. Les Soeurs de la Charité remirent la propriété aux religieuses de l'Hôpital-Général dans l'automne de 1870 et de plus, la *Maison Bleue*, célèbre autrefois comme maison de pension, qu'elles avaient acquise pour la même fin.

Dans le cours du mois de mai, Mr Bigaouette, dont la propriété avoisinait le terrain de Mr Falardeau, donna une lisière de sa terre destinée à faire l'avenue qui conduit à l'hôpital.

Le 6 juin, les Discrètes et la Dépositaire (Mère St Joseph) de l'Hôpital-Général allèrent visiter le terrain donné, qu'elles trouvèrent très-beau et présentant un site magnifique.

Le 10 juin, la Mère Supérieure (Mère St Zéphirin) et la Mère Assistante (Mère Ste Philomène) partirent pour Montréal dans le but de visiter les bâtisses des communautés et revinrent le 22.

Suivant le désir de Mgr l'Archevêque, dans le mois de juillet, on chargea Mr Peachy, architecte, de faire les plans; il les fit grands et beaux, et, si jamais ils sont complètement exécutés, l'Hôpital du Sacré-Coeur sera un des plus beaux établissements de Québec.

Dans ce même mois les Soeurs de la Charité remirent aux Soeurs de l'Hôpital-Général la somme de \$784, produit de la quête à domicile qu'elles avaient été autorisées à faire par Mgr Baillargeon pour le nouvel hôpital.

Dans le mois d'août, on commença, à l'Hôpital-Général, à travailler pour la grande loterie qui eut lieu plus tard.

Enfin on commença les travaux de la construction du premier corps de la bâtisse, et la pierre angulaire fut bénite par Mgr l'Archevêque Taschereau, le dimanche de la Ste Trinité, 26 mai 1872, après les vêpres, en présence d'un nombreux clergé et d'au moins dix mille personnes, disent les journaux d'alors. Il y avait deux corps de musique présents: celui des élèves du Séminaire et celui du 9ème régiment.

Ce fut une splendide démonstration. La procession se forma

à la demeure de Mr Bigaouette et se rendit au lieu des fondations par un chemin richement balisé et pavoisé.

L'entrepreneur fut Mr Mathieu, sous la direction de l'architecte Peachy.

Le fondateur, Mr Falardeau, suivait tous les travaux avec grand plaisir et beaucoup d'intérêt. Il mit surtout une attention particulière quand vint le temps de diriger les travaux de décoration de la petite chapelle intérieure qui ne fut cependant achevée qu'après l'arrivée des fondatrices. C'était pour lui une véritable jouissance de suivre les travaux de détail de l'ornementation de cette petite résidence privée de Celui auquel devait être consacré le nouvel hôpital sous le nom de son Cœur doux et humble. Il la voulait belle, riche et aussi digne que possible du Dieu caché qui allait y faire sa demeure.

Il aimait tant sa petite chapelle qu'il a exprimé le désir qu'on la lui sût toujours subsister, quels que soient les changements que pourront subir dans la suite les autres parties de l'hôpital.

Il fit placer sur la corniche du choeur, disposée à cette fin, seize petites statues en bois couleur de bronze, représentant les douze apôtres, St Jean-Baptiste et St Paul, St Ignace de Loyola et St François-Xavier. C'est un précieux souvenir de l'ancienne chapelle des Jésuites du temps du gouvernement français, située près de leur collège qui était en face de la Basilique de Québec, qui a servi longtemps de caserne aux soldats et est remplacé aujourd'hui par l'Hôtel-de-Ville qu'on a commencé à construire au printemps de cette année. Les petites statues étaient placées dans cette ancienne chapelle des Jésuites et avaient été faites, dit-on, par un frère lai de cette Compagnie.

Certains détails de l'ornementation de ce petit oratoire peuvent être regardés comme d'un goût un peu douteux, mais, à tout prendre, il est permis de dire que dans son ensemble, c'est un petit bijou. Quand on y est en prière, on pourrait être tenté de répéter ces paroles de St Pierre: "*Bonum est nos hic esse, il nous est bon d'être ici;*" car la piété s'y dilate et s'y épanche avec joie et bonheur.

L'ABBÉ CHS. TRUELLE,
Chapelain.

(à suivre)

Pour la Patrie

Notre destinée nationale possible et même probable, a fourni à Mr Tardivel, directeur de *La Vérité*, le sujet d'un intéressant roman, intitulé " Pour la Patrie. "

Le titre met en pleine lumière la pensée patriotique qui a inspiré l'auteur, et dont personne n'osera contester la sincérité. Mais comme il ne laisse pas deviner aussi clairement le thème développé, nous allons le résumer brièvement.

Nous sommes en l'an de grâce 1945. L'immense empire colonial de l'Angleterre est démembré, et ce pays est en train de devenir une puissance de cinquième ordre. Il ne lui reste plus que le Canada. Mais un beau matin, les Etats-Unis profitant d'un différend diplomatique avec l'Angleterre, exigent qu'elle renonce à sa suzeraineté sur sa plus belle colonie, et le Canada devient à son tour indépendant. Immédiatement, la question de l'*union législative*, en sommeil depuis 1865, revient sur le tapis. Tous les gouvernements provinciaux, même celui de Québec, lui donnent leur adhésion et autorisent le parlement d'Ottawa à régler définitivement cette grave question. Le groupe des partisans d'un Canada français indépendant ne se laisse pas décourager. Il va continuer la lutte à Ottawa et tenter un suprême et dernier effort. Le projet de l'*union législative* est voté en première et deuxième lecture. Il est même sur le point d'être voté en troisième lecture, lorsque, par un concours de circonstances merveilleuses, le groupe canadien français, soutenu par un certain nombre de catholiques de langue anglaise et de protestants non fanatisés, réussit à le faire échouer, et la Province de Québec sort de la Confédération pour former un Etat indépendant!

Telles sont les grandes lignes et le dénouement du drame auquel Mr Tardivel nous fait assister.

Cette thèse ne surprendra pas ceux qui connaissent les principes politiques et religieux du Directeur de *La Vérité*. On sait qu'il n'aime guère le mariage mixte de la Province de Québec avec les autres provinces de la Confédération, et qu'il en redoute les conséquences au point de vue national et religieux. Il aime donc supposer que cette alliance ne sera que temporaire, et qu'on verra un jour, sur les bords du Saint-Laurent, la résurrection de la *Nouvelle France*.

“Peut-être, dit-il, m'accusera-t-on de faire des rêves patriotiques qui ne sauraient se réaliser jamais.

“Ces rêves, si ce ne sont que des rêves, m'ont été inspirés par la lecture de l'histoire de la *Nouvelle France*, la plus belle des temps modernes, parce qu'elle est la plus imprégnée du souffle apostolique et de l'esprit chevelaresque. Mais sont-ce purement des rêves ? ne peut-on pas y voir plutôt des espérances que justifie le passé, des aspirations réalisables vers un avenir que la Providence nous réserve, vers l'accomplissement de notre destinée nationale ?”

Nous le pensons, avec beaucoup d'autres, et nous ne craignons pas de le dire tout haut. Plus on médite la première période de notre histoire, plus cette conclusion s'impose. Au lieu d'un roman historique, Mr Tardivel pourrait bien avoir écrit une véritable page d'histoire. Au lieu d'avoir fait un rêve purement patriotique, il a peut-être eu une vision réelle de notre avenir national et soulevé un coin du voile qui nous le dérobe. Nous l'espérons, malgré les tristesses de l'heure présente. Quand cet événement politique et social se réalisera-t-il ? Par quel concours de circonstances la Providence assurera-t-elle le triomphe définitif de la race française sur ce coin de terre qu'elle lui a donné et que, seule, elle peut lui enlever ? Nous l'ignorons. Ceci est le secret de Dieu. Tout ce qu'il importe pour le moment, c'est la foi et la fidélité à notre vocation, c'est de ne pas cesser d'être le peuple de Dieu. Notre avenir national est entre nos mains. Si nous ne voulons pas le compromettre il nous faut, comme le dit si bien Mr Tardivel, revenir à l'esprit des ancêtres et remettre la religion partout à la première place : il faut que l'amour de la patrie canadienne-française soit étroitement uni à la foi en Notre-Seigneur Jésus-Christ et au zèle pour la défense de son Eglise. *Hoc fuit, et vivet.*

Controverse

—L'Eglise est intolérante dans sa doctrine.

R. Oui, et elle doit l'être. Puisque sa doctrine est la seule vraie, elle doit exiger qu'on la professe dans une intégrité parfaite et s'opposer à la moindre altération. Autrement, elle admettrait l'erreur avec la vérité. De plus, ceux qui refusent d'accepter son

enseignement ne peuvent s'en prendre qu'à eux-mêmes, si l'Eglise les rejette hors de son sein.

—L'Eglise condamne tout ce qui n'est pas elle : "Hors de l'Eglise, point de salut !"

R. Quant à la maxime : "Hors de l'Eglise, point de salut," on la trouve trop sévère, tout simplement parce qu'on n'en comprend pas le sens. On s'imagine que cela veut dire : "quiconque n'est pas catholique, sera damné." Pas du tout. Un protestant, un schismatique n'est pas damné par cela seul qu'il est protestant ou schismatique. S'il est de bonne foi dans son erreur, c'est-à-dire, s'il est persuadé, dans le fond, de sa conscience, qu'il professe la vraie religion et s'il ne lui vient aucun doute à ce sujet, il pourra très bien être sauvé. Il suffit alors qu'il ait été dûment baptisé et qu'il ait obtenu le pardon de ses fautes par la contrition parfaite. De même, les enfants de toutes les communions seront sauvés, s'ils meurent avant d'avoir offensé Dieu et après avoir été bien baptisés. Il ne s'agit donc dans la maxime "Hors de l'Eglise point de salut" que des adultes qui s'entiment éloignés sciemment, par mauvaise foi, par indifférence à éclaircir leurs doutes ou opiniâtreté positive dans une erreur reconnue. Assurément, on ne peut faire un crime à l'Eglise de déclarer qu'il n'y a point de salut pour ces rebelles.

A propos de Franc-Maçonnerie

Le Bulletin du grand Orient, de France, numéro d'avril page 16, fait l'aveu suivant :

"C'est bien en effet, la maçonnerie qui a discuté dans ses temples toutes les grandes lois démocratiques que le Parlement a adoptées."

Si les organes officiels de la franc-maçonnerie au Canada voulaient être aussi francs, ils diraient également :

C'est bien, en effet, la maçonnerie qui a discuté et préparé dans ses temples les lois scolaires que le Parlement de Manitoba a adoptées depuis 1890.

Impossible d'expliquer autrement cette législation tyrannique !

Le convent annuel des francs-maçons vient de se tenir au Grand Orient de Paris. Il a élu pour son président le F. Lucipia, l'ancien membre de la commune, l'ancien chef fédéré sur

qui pèse la responsabilité du massacre des dominicains d'Arcueil.

En sortant de l'une des séances du convent, un dignitaire de l'ordre le plus élevé du Grand-Orient est allé faire ses confidences au journal *Le Matin*. Voici quelques-unes des belles choses que nous y lisons :

“ Nous allons serrer les rangs . . . L'avis du conseil de l'ordre est sollicité partout, les initiations deviennent plus difficiles, les initiateurs sont plus exigeants, les initiés mieux choisis. La lutte approche et nous sentons que nos troupes sont prêtes à donner”

Nous avons à faire triompher *un idéal qui est l'antithèse de l'idéal religieux* . . . Nous faisons la guerre, nous sommes une armée ; rien sans discipline”

Pensées

Date et *Dabitur* sont deux frères inséparables. Si vous chassez *Date*, *Dabitur* s'en ira aussi. “ Donnez et l'on vous donnera, a dit Notre-Seigneur Jésus-Christ.”

“ Moins on pense, plus on parle, ” disait Montesquieu. En d'autres termes, plus un tonneau est vide, plus il résonne.

Combien veulent faire croire à la sincérité d'une opinion qui n'a pas d'autre mobile que l'intérêt personnel !

L'instabilité des fortunes vient de ce qu'elles sont trop souvent le fruit de l'injustice et du vol.

Beaucoup songent à augmenter leur salaire, mais bien peu à diminuer leurs dépenses.

Renseignements

La seule œuvre imposée aux associés pour jouir des avantages accordés à l'association de l'Apostolat de la prière, est *d'offrir au moins une fois le jour les actions de la journée en union avec les intentions du Sacré-Cœur de Jésus*.

Faites inscrire votre nom dans le registre de l'association et ayez un billet d'agrégation et vous voilà associé pour toujours à cette belle œuvre, et participant aux prières et aux mérites de *l'apostolat de la prière*.

Les billets sont distribués gratuitement.

JOB

Au temps des patriarches, vivait en la terre de Hus un chef de tribu, nommé Job. Simple et droit, il craignait Dieu et ne se permettait rien qui pût lui déplaire. Aussi Jéhovah l'avait-il comblé de tous ses dons. Sept fils et trois filles l'entouraient de leur tendresse. Il possédait sept mille brebis, trois mille chameaux et de nombreux domestiques.

Les fils de Job unis par une mutuelle affection, avaient coutume de se rendre alternativement les uns chez les autres pour prendre part à des festins, auxquels ils invitaient leurs sœurs. Et quand le cercle de ces repas était fini, Job envoyait chercher ses fils pour un sacrifice d'expiation : se levant de grand matin, il offrait un holocauste pour chacun d'eux, " car, disait-il, mes fils ont peut-être offensé Dieu dans leur cœur. " Jamais il ne manquait de prier ainsi le Seigneur, afin que lui et les siens fussent irréprochables à ses yeux.

Les membres de sa tribu le vénéraient comme le représentant et le favori de Jéhovah. " Au printemps de ma vie, disait-il plus tard, quand Dieu habitait dans le secret de ma tente et que mes fils se rangeaient en cercle autour de moi, je me rendais vers la porte où se tenaient les assemblées publiques, et je m'asseyais sur le siège qui m'était préparé.

" Les jeunes gens n'osaient paraître en ma présence, les vieillards se levaient et se tenaient debout devant moi ; les princes cessaient de parler, les chefs mettaient un doigt sur leurs lèvres. Et quand j'ouvrais la bouche, tous m'adressaient leurs félicitations.

" Tous aussi vantaient mes bienfaits, car je secourais le pauvre qui demandait du pain, l'orphelin qui réclamait un appui. J'étais les yeux de l'aveugle et les pieds du boiteux. Je servais de père à l'indigent, et je m'intéressais même à la cause de l'incom.u. Je punissais l'injuste et lui arrachais sa proie.

" Aussi, dans les conseils, attendait-on pour parler que j'eusse donné mon avis, et quand j'ouvrais la bouche chacun faisait silence. Et quand j'avais fini, personne n'ajoutait un mot. Mes discours tombaient sur eux comme la rosée : ils aspiraient.

après ma parole comme la terre après la pluie du soir. . .

“Si parfois, je leur souriais, ils ne pouvaient le croire ; ils épiaient sur mon visage les pensées de mon âme. J'étais comme un roi au milieu de ses gardes, comme un consolateur au milieu des affligés.”

Telle était la puissance et la félicité de Job. Il pouvait espérer des jours nombreux, une prospérité toujours croissante. “Je mourrai dans ma maison, disait-il, comme l'oiseau dans son nid. Mes jours se multiplieront comme les grains de sable de la mer. Mes racines plongent dans l'eau, et la rosée de la nuit couvre mon feuillage.”

Ainsi parlait Job, le chef puissant des Hus, sans se douter des malheurs qui l'attendaient.

Un jour que les anges gardiens des enfants des hommes se trouvaient rassemblés près du trône de Dieu, Satan y parut avec eux. Et le Seigneur lui dit :

“ D'où viens-tu ?

— De parcourir la terre, répondit l'Esprit du mal.

— As-tu remarqué mon serviteur Job ? Il n'y a point d'homme comparable à lui sur la terre : intègre, d'une droiture parfaite, il sert son Dieu et s'éloigne du mal.

— Croyez-vous, dit-il, que Job vous serve pour vous-même ? N'avez-vous pas élevé un mur de défense autour de sa personne, de sa maison et de ses biens ? Vous avez béni ses travaux et multiplié ses possessions. Mais essayez de toucher à ce qu'il possède, et vous verrez s'il ne vous maudit pas en face.

— Je te livre tout ce qui lui appartient, répondit-il au tentateur. Je te défends seulement de mettre la main sur lui.”

Heureux d'avoir obtenu cette permission de nuire, Satan se retira et poursuivit l'homme de Dieu de ses fureurs.

Or, un jour que ses fils et ses filles mangeaient et buvaient chez leur frère aîné, un messager vint trouver Job et lui dit : “ Les bœufs étaient occupés à labourer et les ânesses paissaient à côté d'eux, quand tout à coup les Sabéens fondirent sur vos serviteurs et les passèrent au fil de l'épée. Je me suis échappé seul pour vous l'annoncer.”

Il parlait encore qu'un autre arriva et dit : “ Le feu de Dieu est tombé du ciel. Il a dévoré vos troupeaux et vos pasteurs. Je me suis sauvé seul pour vous l'annoncer.”

Il parlait encore quand arriva un troisième messager : “ Trois

bandes de Chaldéens, dit-il, se sont jetés sur vos chameaux et les ont enlevés, après avoir massacré ceux qui les conduisaient. Seul j'ai pu fuir pour vous l'annoncer."

Il parlait encore qu'un quatrième, accourant hors de lui, s'écria : " Vos fils et vos filles mangeaient et buvaient dans la maison de leur frère aîné, lorsqu'un vent impétueux, soufflant du côté du désert, ébranla les quatre coins de l'édifice. Vos fils et vos filles sont morts, ensevelis sous les décombres. Je me suis échappé seul pour vous l'annoncer."

En apprenant cette série d'effroyables calamités, Job se leva, déchira ses vêtements, rasa sa tête en signe de deuil, et se prosterna, le front contre terre pour adorer le Seigneur : " Nu je suis sorti du sein de ma mère, s'écria-t-il, et nu j'y rentrerai. Dieu m'a tout donné, Dieu m'a tout enlevé : que son saint nom soit béni !"

Bien que son coeur fût meurtri, ses lèvres ne prononcèrent contre Dieu aucune parole répréhensible. Mais là ne devaient point s'arrêter ses malheurs.

(à suivre.)

Memento hebdomadaire

QUÉBEC.—Les Quarante-Heures auront lieu à Stoncham, le 13 ; à St Samuel, le 14 ; à St François de la Beauce, le 16 ; à St Calixte, le 18 ; à Ste Catherine, le 19.—M. l'abbé Bouffard est parti pour Rome, dimanche dernier, avec l'intention d'y séjourner au moins un an.—Le nombre des prêtres de l'Archidiocèse, inscrits sur le catalogue, est actuellement de 396. M. l'abbé L. A. Proulx, âgé de 85 ans et ordonné le 22 septembre 1832, ouvre la liste, et M. l'abbé J. Auguste Boulet, ordonné le 11 août dernier, la ferme.

Directeur : M. l'abbé D. GCSSELIN, curé du Cap-Santé, Portneuf.